

Update sur la liquidation d'Apra Leven NV (mars 2025)

La liquidation n'a pas été clôturée à ce jour, car des procédures judiciaires sont toujours en cours.

En Belgique, il s'agit d'une action en responsabilité civile pour des dommages dus aux anciens administrateurs et au réviseur. Cette procédure a été réactivée après le classement de l'affaire pénale par le ministère public à l'issue d'une enquête qui a duré plusieurs années.

En Espagne, Apra Leven et sa filiale espagnole Multimaterial SL sont engagées dans une vaste procédure judiciaire avec la compagnie d'assurance en faillite Fortia Vida. Dans le cadre de cette procédure, les actifs espagnols d'Apra Leven et de Multimaterial SL ont été saisis. Entre-temps, le ministère public espagnol a déposé une plainte contre Apra Leven et Multimaterial SL, en tant que personnes civilement responsables dans l'affaire Fortia Vida. Cette procédure est en cours et les avocats espagnols d'Apra Leven et de Multimaterial SL contestent bien entendu le point de vue du ministère public espagnol. Aucune date d'audience n'a encore été fixée pour l'examen de cette affaire sur le fond.

Bien que ces procédures continuent de retarder le règlement, le liquidateur examine la possibilité d'effectuer un paiement supplémentaire aux bénéficiaires. Dès que l'accord de principe sera obtenu à cet égard, les bénéficiaires seront informés.